

1. Tout homme, *fidèle* au devoir, à la conscience, à ses principes de morale ou de foi religieuse, est un *homme d'honneur*.

2. Or, le général Lamoricière s'est montré — en Afrique, à Paris, en exil à Bruxelles, avec les zouaves pontificaux, dans sa vie privée — *fidèle* à ses convictions et à ses devoirs.

3. Donc Lamoricière est un *homme d'honneur*.

L'orateur s'applique, de son mieux et selon son tour d'esprit, à développer par des preuves cette série de trois propositions, qui ne sont pas toujours explicitement exprimées.

6. Il y a, en effet, un grand nombre de circonstances où l'on suppose l'une des deux premières propositions, parce qu'elle se supplée d'elle-même et qu'on la devine aisément.

Ex : — O grandeur humaine, je ne vois en toi rien que je considère, *parce que*, de quelque endroit que je te tourne, je trouve toujours la mort en face. (BOSSUET, *S. sur la mort*.)

Mis en propositions, ce raisonnement peut s'énoncer ainsi :

1. Il ne faut considérer rien de ce qui péricite à la mort.

2. Or, toute grandeur humaine péricite à la mort.

3. Donc, il ne faut considérer aucune grandeur humaine.

7. Il arrive souvent aussi que l'orateur — surtout à la tribune et au barreau — propose à un adversaire le choix entre deux propositions ou alternatives, qui établissent sa propre thèse et renverse celle de la partie adverse : c'est ce que l'on connaît sous le nom de **dilemme**.

Mais il faut avoir soin de prévoir que les deux propositions soient les *seules possibles* dans le cas donné.

Ex. — Ou bien vous périrez tout entier, à la mort, — ou bien votre âme est immortelle ;

Si vous périissez tout entier, point d'espérance de félicité pour l'avenir ;

Si votre âme est immortelle, vous n'avez à attendre que des châtimeux ;

Donc vous n'avez aucune félicité à espérer dans l'avenir.

L'incrédule, à qui l'on soumet ce raisonnement, pourrait essayer de répondre comme il suit :

Ou mon âme péricite avec le corps ; — ou elle lui survit :

Si elle péricite, je n'ai rien à craindre après la mort ;

Si elle survit, dégagée des sens et de la matière, elle sera plus heureuse qu'au paravant ;

Donc je n'ai rien à craindre de la mort.

Ce dilemme est captieux et vicieux, parce qu'il suppose que les deux alternatives (*si elle péricite... ; si elle survit...*) expriment tous les *cas possibles*, tandis qu'il en omet une troisième, également possible, où l'âme, survivant au corps, sera condamnée à souffrir les punitions dues aux méchants.

Remarque. — Ces formes de raisonnement se fondent sur la *déduc-*